

## **ALERTE au SPIP de l'AUDE:** **UN POSTE A LA MER !**

### **Rappel des faits:**

- CAP de mobilité CPIP 2015: création de deux postes de CPIP sur l'antenne SPIP de Narbonne. Les deux postes sont affectés à l'issue de la CAP.
- Rentrée de septembre 2015: un des deux postes créés est pourvu, le second est vacant.
- CAP de mobilité CPIP 2016: **ZERO POSTE VACANT** sur l'antenne SPIP de Narbonne !

### **Que comprendre ?**

**Est-ce juste un oubli qui va être rectifié aussitôt lu notre écrit syndical ?  
Est-ce un choix volontaire de la DAP, de la DISP de Toulouse ?**

Mais où est donc passé la ligne budgétaire de ce poste de CPIP qui a été créé en 2015?

Que comprendre au Plan triennal de création de poste, soit-disant appliqué, si on constate que des manques de l'année 2015 ne sont même pas comblés en 2016 ?  
Où est la cohérence?  
Où est l'intérêt des services ? Des agents ?

**Cet énième avatar vient renforcer notre fort malaise professionnel déjà présent, conséquence de la surcharge de travail que nous subissons.**

**Pousser les personnels jusqu'à l'épuisement n'est pas la solution.**

**Nous demandons à nos hiérarchies, départementale, régionale et nationale, de rectifier cette erreur manifeste et de repositionner le poste vacant de l'antenne SPIP de Narbonne lors de cette CAP 2016.**